

**Conseil des ministres du 26 juin 2026 :**

**DES REFORMES MAJEURES  
POUR L'ENVIRONNEMENT,  
LA CYBERSECURITE ET LES  
INFRASTRUCTURES ROUTIERES**



# TR TOGOREVEIL

*Le pari d'une actualité qui réveille*

TR 669 du 29 Juin 2026

Prix: 250 FCFA / Etranger 1€



## Togo:

# LA DECISION DE LA CEDEAO CONFIRME LA REFORME CONSTITUTIONNELLE DE 2024 SANS L'INVALIDER



**Défi 2026 des jeunes entreprises togolaises**

**LA CJES-TOGO  
POUR ACCOMPAGNER,  
STRUCTURER ET  
PERENNISER**



**Gervais Koffi Djondo et Paul Kammogne**

Fokam : P.6

**DEUX BATISSEURS DE L'ECONOMIE  
AFRICAINES HONORES A LOME**

**LE TOGO ACCUEILLE LA REUNION  
EXTRAORDINAIRE DE L'ALLIANCE POLITIQUE  
AFRICAINES**

**LE GOUVERNEMENT LANCE LA DISTRIBUTION  
DE MATERIELS D'INSTALLATION AUX  
PERSONNES HANDICAPEES**

**Togo-Europe :**

**UN DIALOGUE ECONOMIQUE TRIPARTITE  
INSTITUTIONNALISE POUR STIMULER  
LES INVESTISSEMENTS**



**Humanis 2026 :**

**LE SALON QUI MOBILISE  
POUR UNE REVOLUTION  
DE LA PREVENTION  
SANITAIRE**

P.5

**Année internationale  
des agricultrices 2026**

**LE TOGO ET LA  
FAO RENFORCENT  
DES MECANISMES  
CONJOINTS DE SOUTIEN  
AUX FEMMES**

P.10

Togo :

# LA DECISION DE LA CEDEAO CONFIRME LA REFORME CONSTITUTIONNELLE DE 2024 SANS L'INVALIDER

La Cour de justice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a rendu, le 29 janvier 2026, un arrêt très attendu dans l'affaire opposant plusieurs organisations de la société civile et partis politiques togolais à l'État togolais. Si cette décision a suscité de vifs débats dans l'opinion publique, elle mérite d'être clarifiée : la juridiction communautaire n'a ni annulé, ni suspendu, ni ordonné un retour à la Constitution antérieure, encore moins imposé l'ouverture d'un dialogue politique national. La réforme constitutionnelle du 25 mars 2024 demeure donc pleinement en vigueur.

## Un verdict juridique sans remise en cause

Saisie par la Ligue togolaise des droits de l'homme et plusieurs formations politiques, la Cour était appelée à examiner divers griefs relatifs à la réforme constitutionnelle adoptée par l'Assemblée nationale. Les juges communautaires ont rejeté ou déclaré irrecevables plusieurs prétentions, notamment celles portant sur une violation des instruments juridiques de la CEDEAO ou sur une atteinte au droit de participation politique. Certes, la Cour a relevé certaines difficultés au regard de la Charte

africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance. Mais elle s'est gardée d'aller jusqu'à l'annulation de la réforme ou d'imposer un retour à l'ordre constitutionnel antérieur. Plus encore, elle a conclu qu'aucune violation du droit des citoyens à participer à la conduite des affaires publiques ne pouvait être imputée à la République togolaise.

## Une portée symbolique et normative

Si l'arrêt n'a pas d'effet invalidant, il revêt une forte portée symbolique. En rappelant que les réformes institutionnelles doivent être encadrées par les engagements régionaux, la Cour de la CEDEAO adresse un signal à l'ensemble

des États ouest-africains. Dans une région marquée par des transitions militaires et des révisions constitutionnelles controversées, elle affirme que les choix constitutionnels nationaux ne sont pas totalement soustraits au contrôle des normes démocratiques régionales.

Cette décision illustre l'évolution du rôle de la Cour : d'une juridiction

d'intégration économique, elle est devenue un acteur central de la protection des droits de l'homme et de la gouvernance démocratique. Son ouverture aux citoyens et organisations de la société civile en fait un espace inédit de régulation des tensions entre souveraineté nationale et obligations régionales.

## Un équilibre délicat entre souveraineté et contrôle régional

Pour le Togo, l'arrêt du 29 janvier 2026 confirme la validité de la réforme constitutionnelle de 2024 et la continuité des institutions qu'elle a instaurées. Mais il rappelle aussi que l'avenir du constitutionnalisme africain se joue désormais dans une tension permanente : comment concilier la souveraineté constitutionnelle des États avec l'existence d'engagements démocratiques communs au sein des organisations régionales ? En définitive, la décision de la Cour de justice de la CEDEAO ne remet pas en cause la réforme togolaise, mais elle inscrit le débat dans une dynamique plus large : celle de la construction d'un droit constitutionnel africain fondé sur la limitation du pouvoir et le respect des principes démocratiques.

Germain POULI

## Conseil des ministres du 26 juin 2026 :

# DES REFORMES MAJEURES POUR L'ENVIRONNEMENT, LA CYBERSECURITE ET LES INFRASTRUCTURES ROUTIERES

Sous la présidence de Faure Essozimna Gnassingbé, le Conseil des ministres s'est réuni le 26 juin 2026. À l'issue des travaux, six décrets réglementaires et quatorze décrets de reconnaissance des chefs de canton ont été adoptés. Ces décisions traduisent une volonté forte de moderniser l'action publique et de renforcer la gouvernance nationale dans des secteurs stratégiques.

Réorganisation du corps des agents des eaux et forêts

Le Conseil a adopté un décret réorganisant le corps des agents des eaux et forêts. Cette réforme clarifie leurs missions en matière de gestion durable des ressources forestières, de protection des aires protégées, de lutte contre les atteintes aux ressources naturelles, de reboisement et de préservation de la biodiversité. Elle instaure une nouvelle organisation reposant sur un commandement central et des services déconcentrés, comprenant des commandements régionaux et des unités préfectorales, afin de rendre plus efficace la politique nationale de préservation de l'environnement.

Cyber Defense Africa élargit ses missions  
Dans le domaine de la cybersécurité, le Conseil a adopté un décret modifiant les statuts de la société Cyber Defense Africa (CDA). Dans un contexte marqué par l'évolution des menaces numériques, cette réforme élargit les missions de la CDA aux activités de conception, de production, de maintenance et de commercialisation de drones aériens, terrestres et maritimes. L'objectif est de consolider la souveraineté



numérique nationale et de doter le pays d'outils technologiques adaptés aux nouveaux défis sécuritaires.

Réformes structurantes dans le secteur routier  
Le secteur routier a fait l'objet de décisions majeures avec la création de deux nouvelles structures. L'Agence des travaux et de gestion des routes du Togo (AGEROUTE TOGO) est instituée pour assurer la maîtrise

d'ouvrage déléguée des projets routiers, afin de réduire les retards et améliorer l'efficacité des investissements. Parallèlement, la Société nationale de financement routier (SONAFIR) remplace la SAFER et se voit dotée de prérogatives élargies pour mobiliser les ressources nécessaires à l'entretien et au développement du réseau routier national. La SONAFIR assurera le financement des

infrastructures, tandis que l'AGEROUTE TOGO sera responsable de leur gestion et de leur exécution, consacrant une séparation des responsabilités pour une meilleure gouvernance du secteur.

Suite à la page 3

### Création du Bureau d'études et d'ingénierie du Togo

Le Conseil a également décidé de créer le Bureau d'études et d'ingénierie du Togo (BEIT), destiné à fournir une expertise technique multidisciplinaire dans la conception et le suivi des projets publics. Cette structure permettra de réduire la dépendance aux assistances externes et de capitaliser l'expertise nationale, en assurant la maîtrise d'œuvre et le contrôle technique des investissements publics.

### Vers un guichet unique des infrastructures

En première lecture, le Conseil a examiné le décret portant mise en place d'un guichet unique des infrastructures, destiné à coordonner les travaux autour des réseaux stratégiques tels que les télécommunications, l'énergie, l'eau, le gaz et les travaux publics. Ce dispositif, alimenté par le Réseau national de correction centimétrique de position géographique (CENTIPOS), vise à renforcer la coordination entre les acteurs et à garantir la protection des ouvrages existants.

### Reconnaissance officielle des chefs de canton

Enfin, quatorze décrets ont été adoptés pour reconnaître officiellement la désignation des chefs de canton, conformément à la loi sur la chefferie traditionnelle. Ces décisions consacrent leur statut d'autorités coutumières dépositaires des us et traditions, renforçant ainsi le rôle des institutions traditionnelles dans la cohésion sociale et la gouvernance locale.

### Une étape clé dans la modernisation de l'État

En définitive, le Conseil des ministres du 26 juin 2026 marque une étape importante dans la modernisation des institutions togolaises. Les réformes adoptées dans les domaines de l'environnement, de la cybersécurité, des infrastructures routières et de l'ingénierie publique traduisent une volonté de bâtir un cadre institutionnel plus efficace, durable et adapté aux défis contemporains, tout en consolidant les fondements traditionnels de la société togolaise.

Togoreveil

### COMMUNIQUE SANCTIONNANT LE CONSEIL DES MINISTRE DU 26 JUIN 2026

Le Conseil des ministres s'est réuni ce 26 juin 2026 sous la présidence de Faure Essozimna Gnassingbé, Président du Conseil. Au cours des travaux, le Conseil a adopté six décrets réglementaires et quatorze décrets portant reconnaissance de la désignation des chefs de canton.

1. Au titre des décrets réglementaires

Le Conseil des ministres a adopté le

décret portant attributions, composition, organisation et fonctionnement du corps des agents des eaux et forêts.

Dans le cadre de sa politique de préservation de l'environnement et de gestion durable des ressources naturelles, le gouvernement poursuit la modernisation des mécanismes de protection et de gestion durable du patrimoine forestier, faunique et halieutique national à travers la réorganisation du corps des agents des eaux et forêts.

Le texte adopté clarifie les missions du corps, notamment en matière de gestion durable des ressources forestières, de protection des aires protégées, de lutte contre les atteintes aux ressources naturelles, de reboisement et de préservation de la biodiversité. Il met également en place une nouvelle organisation reposant sur un commandement central et des services déconcentrés comprenant des commandements régionaux et des unités préfectorales.

Le Conseil des ministres a adopté le décret portant modification du décret n° 2019-098/PR du 11 juillet 2019 portant création, attributions et organisation de la société CYBER DEFENSE AFRICA (CDA) modifié par le décret n° 2020-034/PR du 11 mai 2020.

Dans un contexte marqué par l'évolution des menaces cybernétiques et la nécessité de renforcer la souveraineté numérique nationale, le gouvernement consolide les moyens d'action de Cyber Defense Africa (CDA) afin de lui permettre d'accompagner les nouveaux projets stratégiques dans les domaines de la cybersécurité et des technologies de sécurité.

Afin de permettre à CDA de conduire pleinement ses nouvelles missions, son assemblée générale a procédé à une modification de ses statuts en vue d'étendre son objet social aux activités de conception, de production, de maintenance et de commercialisation de drones aériens, terrestres et maritimes.

Le décret adopté procède à l'actualisation du cadre réglementaire applicable à la société afin de le mettre en cohérence avec ses statuts révisés. Le Conseil des ministres a adopté également le décret portant création de l'Agence des travaux et de gestion des routes du Togo (AGEROUTE TOGO)

La pérennité des infrastructures routières repose non seulement sur des mécanismes de financement adaptés, mais également sur une expertise technique de haut niveau et une spécialisation accrue dans la conduite des projets, ainsi que dans l'exercice de la maîtrise d'ouvrage publique.

Afin de remédier à la dispersion des responsabilités institutionnelles, aux surcoûts et aux retards d'exécution susceptibles d'affecter l'efficacité des investissements routiers, le

gouvernement a fait le choix de mettre en place une structure spécialisée chargée d'assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée des projets routiers.

C'est dans cette perspective qu'est créée l'Agence des travaux et de gestion des routes du Togo (AGEROUTE TOGO). Cette réforme s'inscrit dans la dynamique de modernisation de l'action publique et de renforcement de la gouvernance du secteur routier.

Le Conseil des ministres a en outre adopté le décret portant création de la Société nationale de financement routier (SONAFIR)

Le réseau routier national constitue un levier stratégique essentiel pour la compétitivité économique et au développement harmonieux du territoire. C'est dans cette perspective qu'a été créée en 2012 la Société autonome de financement de l'entretien routier (SAFER), chargée de mobiliser les ressources destinées à l'entretien du patrimoine routier national.

Plus d'une décennie après, les évaluations réalisées ont révélé des insuffisances, limitant la capacité de la SAFER à répondre efficacement aux besoins croissants de financement des infrastructures routières.

Pour y remédier, le décret adopté crée la Société nationale de financement routier (SONAFIR), qui se substitue à la SAFER. Dotée de prérogatives élargies, la SONAFIR disposera de mécanismes renforcés de mobilisation des ressources, fondés sur la diversification des instruments de financement et le développement de partenariats stratégiques.

La réforme consacre également une séparation des responsabilités au sein du secteur routier. La SONAFIR assurera le financement des infrastructures routières, tandis que l'AGEROUTE TOGO sera chargée d'assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée des projets routiers.

Le Conseil des ministres a adopté le décret portant création du Bureau d'études et d'ingénierie du Togo (BEIT) La formulation, l'exécution et l'évaluation des politiques publiques de développement reposent fondamentalement sur la disponibilité d'une expertise technique multidisciplinaire et intégrée.

Les diagnostics institutionnels et sectoriels réalisés ont mis en évidence des limites persistantes du dispositif national d'ingénierie publique, notamment la dispersion des fonctions d'études, de conseil, de suivi et de contrôle, l'insuffisante capitalisation de l'expertise nationale, ainsi que le recours à des assistances techniques externes, souvent coûteuses et insuffisamment intégrées à la stratégie de développement de long terme.

Face à ces constats, le gouvernement a décidé de créer le Bureau d'études et

d'ingénierie du Togo et les institutions privées dans l'identification, la planification et la conception de projets d'envergure. Il assurera la maîtrise d'œuvre et le contrôle technique des investissements publics.

Le Conseil des ministres a examiné en première lecture le décret portant mise en place d'un guichet unique des infrastructures et définissant les règles relatives à la réalisation de travaux à proximité de certains ouvrages.

Le gouvernement a entrepris, depuis plusieurs années, le développement d'infrastructures structurantes dans les secteurs des télécommunications, de l'énergie, de l'eau, du gaz et des travaux publics, en lien avec sa politique de transformation structurelle de notre pays.

Cette dynamique a mis en évidence la nécessité de renforcer la coordination entre les différents acteurs intervenant sur les réseaux et infrastructures. Pour remédier à l'absence d'un système national unifié de localisation des ouvrages existants, une concertation engagée avec les acteurs concernés a abouti à la conception d'un guichet unique, alimenté grâce au Réseau national de correction centimétrique de position géographique (CENTIPOS).

Le décret examiné établit le cadre réglementaire nécessaire à l'utilisation de cette plateforme, en définissant les obligations des détenteurs d'infrastructures et les règles applicables aux travaux à proximité des ouvrages existants, afin de garantir leur protection.

2. Au titre des décrets de reconnaissance de la désignation des chefs de canton

Le Conseil des ministres a enfin adopté quatorze (14) décrets portant reconnaissance de la désignation des chefs de canton par voie coutumière et par voie de consultation populaire.

Conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi n° 2007-002 du 08 janvier 2007 relative à la chefferie traditionnelle et au statut des chefs de canton s'effectue par voie coutumière ou par voie de consultation populaire. L'article 14 de la même loi dispose que le chef de canton est reconnu par décret en conseil des ministres.

A l'issue des procédures légalement requises, quatorze (14) chefs de canton ont été régulièrement désignés et reconnus par les présents décrets. Ces décrets visent à consacrer leur reconnaissance officielle en qualité d'autorités traditionnelles dépositaires des us et coutumes.

Fait à Lomé, le 26 juin 2026

Togo-Europe :

## UN DIALOGUE ECONOMIQUE TRIPARTITE INSTITUTIONNALISE POUR STIMULER LES INVESTISSEMENTS

Le gouvernement togolais, l'Équipe Europe et Eurocham Togo ont franchi une étape décisive dans leur coopération économique en lançant officiellement, le vendredi 26 juin 2026 à Lomé, le Dialogue tripartite Gouvernement-Équipe Europe-Eurocham. Cette première session, présidée par la ministre Secrétaire générale de la présidence du Conseil, Dr Sandra Ablamba Johnson, marque l'instauration d'un cadre permanent de concertation destiné à renforcer les relations économiques entre le Togo et ses partenaires européens. La rencontre s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de l'Union européenne au Togo, Gwilym Ceri Jones, du président d'Eurocham Togo, Charles Kokouvi Gafan, ainsi que de représentants du secteur public et privé. Ce nouveau mécanisme de dialogue se réunira deux fois par an et sera complété par des travaux techniques pour assurer le suivi des recommandations et projets.

L'objectif affiché est de créer un environnement des affaires encore plus attractif pour les investisseurs européens, tout en favorisant l'arrivée de nouveaux projets à forte valeur ajoutée. Les parties entendent également renforcer le contenu local, améliorer les compétences de la main-d'œuvre togolaise, intégrer davantage les PME nationales dans les chaînes de valeur et accroître les retombées économiques pour le



pays.

Dans cette dynamique, le Togo souhaite tirer parti de la stratégie Global Gateway de l'Union européenne, qui prévoit jusqu'à 150 milliards d'euros d'investissements en Afrique sur la période 2021-2027. Dr Sandra Ablamba Johnson a salué une coopération appelée à franchir une nouvelle étape, affirmant que l'ambition est de transformer une relation historiquement solide en un

partenariat économique puissant, durable et mutuellement bénéfique, grâce à un dialogue structuré et orienté vers des résultats concrets. Elle a rappelé que le gouvernement togolais a fait du secteur privé un pilier de sa stratégie de transformation économique, en mettant l'accent sur la création d'emplois, l'innovation et la croissance durable.

De son côté, l'ambassadeur de l'Union européenne au Togo,

Gwilym Ceri Jones, a souligné que ce dialogue doit être pragmatique et orienté vers des résultats, en encourageant davantage d'investissements européens pour soutenir la croissance et la création d'emplois. Il a mis en avant les outils et financements mobilisés par Global Gateway et salué le rôle d'Eurocham Togo, qui coordonne près de 300 entreprises européennes présentes dans le pays.

Le président d'Eurocham Togo, Charles Kokouvi Gafan, a rappelé que les entreprises européennes sont des partenaires historiques du Togo. Par leurs investissements, la création d'emplois, le transfert de compétences et leur contribution aux recettes publiques, elles participent activement à la transformation économique nationale. Il a réaffirmé la volonté d'Eurocham de renforcer encore davantage cet impact au bénéfice de l'économie togolaise. Les discussions ont également mis en lumière les atouts stratégiques du Togo, notamment son positionnement comme hub logistique régional au cœur du corridor Abidjan-Lagos. Les investissements réalisés dans les infrastructures portuaires, les transports, l'énergie et le numérique ouvrent de nouvelles opportunités pour le développement des chaînes de valeur régionales et l'attraction de capitaux étrangers.

À travers cette première session, le gouvernement togolais, l'Équipe Europe et Eurocham Togo réaffirment leur volonté de faire de ce dialogue un instrument durable de coopération économique. L'ambition est de favoriser l'émergence de projets structurants, d'améliorer le climat des affaires et d'accélérer les investissements productifs afin de soutenir la transformation économique et le développement durable du Togo.

Togoreveil

### Renforcement du hub togolais

## LA BANQUE MONDIALE APPORTE UN APPUI DE 115 MILLIARDS DE F CFA

Le Groupe de la Banque mondiale a validé le 16 juin dernier à Washington un financement de 200 millions de dollars (environ 115 milliards FCFA) destiné à renforcer la connectivité au Togo à travers le Programme d'amélioration des services logistiques et de transport (PASLT). Cette enveloppe, octroyée via l'Association internationale de développement (IDA) va permettre d'appuyer trois priorités majeures du gouvernement.

Il s'agit de la réhabilitation de la ligne ferroviaire reliant le Port autonome de Lomé à la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA), pour faciliter le transfert des conteneurs par rail; l'amélioration de la mobilité urbaine dans le Grand Lomé, afin de fluidifier le trafic et réduire la pollution. Il s'agit aussi du renforcement de la connectivité agricole, en particulier pour les Zones d'aménagement agricole planifiées (ZAAP), vers les marchés locaux, régionaux et internationaux.

### Désengorger le port et relier les campagnes

Le programme ciblera en priorité la congestion chronique autour du port de Lomé, où le trafic des poids lourds et la pollution affectent plus de deux millions d'habitants. En milieu rural, des routes de desserte seront réhabilitées pour relier les exploitations agricoles aux marchés, notamment dans les régions de la Kara, des Savanes, des Plateaux et de la Plaine de Mò.

Un accent particulier sera mis sur la résilience

climatique, avec des infrastructures conçues pour résister aux effets du changement climatique, conformément aux engagements du pays.

### Un levier stratégique pour l'économie

« Il s'agit d'une opportunité stratégique majeure pour le Togo de renforcer sa position en tant que principal pôle de transport et de logistique de la sous-région », a déclaré Antonius Verheijen, représentant résident de la Banque mondiale au Togo. Selon lui, le programme contribuera à stimuler la création d'emplois, soutenir les chaînes de valeur et attirer des investissements privés de qualité.

### Des investissements déjà engagés

Ce financement s'inscrit dans la continuité des efforts du pays pour moderniser ses infrastructures. Outre la PIA, inaugurée il y a cinq ans et devenue un maillon essentiel du corridor vers l'hinterland, le gouvernement a multiplié les chantiers routiers avec l'appui de ses partenaires.

Avec ce nouveau projet, le Togo confirme son ambition de devenir un hub logistique régional, capable de connecter efficacement ses zones agricoles, industrielles et portuaires aux marchés internationaux.

Togoreveil



Humanis 2026 :

## LE SALON QUI MOBILISE POUR UNE REVOLUTION DE LA PREVENTION SANITAIRE



Le Centre Togolais des Expositions et Foires (CETEF Togo 2000) accueille, du 23 au 27 juin 2026, la deuxième édition du Salon Humanis de la santé et du bien-être, une plateforme dédiée à la promotion de la prévention sanitaire et des modes de vie favorables à une meilleure santé. Placé sous le thème : « Votre santé, votre responsabilité : Prévenir pour mieux vivre », l'événement ambitionne de faire de la prévention un véritable levier de santé publique au Togo.

### Une mobilisation multisectorielle

La cérémonie d'ouverture a réuni de nombreuses personnalités du monde administratif, diplomatique et sanitaire, ainsi que des représentants de plusieurs

départements ministériels impliqués dans les questions de santé, de sport, d'environnement, d'eau et de commerce. Cette diversité illustre la volonté de placer la santé au cœur des politiques publiques et de la vie quotidienne des citoyens.

### Un programme riche et inclusif

Durant cinq jours, les visiteurs bénéficient d'un programme varié comprenant des consultations médicales gratuites, des opérations de dépistage, des conférences thématiques, des ateliers pratiques, des activités sportives, des collectes de sang et des expositions mettant en lumière les innovations du secteur médical. Plusieurs structures sanitaires de référence, publiques et privées, participent à cette édition afin de rapprocher

davantage les services de santé des populations.

### La prévention comme pilier de la santé publique

Dans son intervention, le Directeur général du CETEF, Dr Alexandre De Souza, a rappelé les performances de la première édition qui avait mobilisé 45 exposants, près de 5 000 visiteurs et permis la réalisation de centaines de consultations et dépistages. Selon lui, ces résultats confirment la pertinence de l'initiative et justifient sa pérennisation comme rendez-vous annuel consacré à l'éducation sanitaire et au bien-être collectif. Le ministre de la Santé, Jean-Marie Tessi, a pour sa part plaidé pour un changement profond de paradigme dans les politiques sanitaires. Face

à la progression des maladies non transmissibles telles que les affections cardiovasculaires, les AVC, le diabète ou certains cancers, il a insisté sur l'urgence de renforcer les actions préventives et la sensibilisation des populations. Il a également attiré l'attention sur les enjeux liés à la santé mentale et sur les dangers de la désinformation sanitaire, exhortant les citoyens à privilégier les conseils des professionnels et à éviter l'automédication.

### Une responsabilité partagée

Pour le spécialiste en santé publique, Dr Koundé Innocent Kpéto, la prévention est une responsabilité partagée entre les individus, les familles et les institutions. Elle repose sur

l'adoption d'une alimentation équilibrée, la pratique régulière du sport, la maîtrise du stress, le dépistage précoce et le respect des prescriptions médicales.

Humanis, une référence nationale en devenir

À travers cette deuxième édition, Humanis ambitionne de devenir une référence nationale en matière de promotion de la santé et du bien-être. Les organisateurs invitent les populations à profiter massivement des activités proposées afin de mieux s'informer, se faire dépister et adopter des comportements susceptibles de préserver durablement leur capital santé.

Togoreveil

Cecife Meba Choisit **MALIM** Tchoukoutchou & Awoula

Entre Tradition et Modernité

**Gervais Koffi Djondo et Paul Kammogne Fokam :**

## DEUX BATISSEURS DE L'ECONOMIE AFRICAINE HONORES A LOME



la CCI dans les années 1970, contribuant à renforcer le rôle de l'institution comme cadre de dialogue entre pouvoirs publics et secteur privé. Quant à Paul Kammogne Fokam, son action illustre l'importance de la finance inclusive et de l'innovation comme leviers de transformation économique.

### Un message fort à la jeunesse africaine

Au-delà de l'hommage, la cérémonie a constitué un appel à l'action. Les deux lauréats adressent à la jeunesse entrepreneuriale africaine un message de confiance : confiance en soi, confiance dans ses capacités et confiance dans l'avenir du continent. Leurs parcours démontrent que les plus grandes réussites naissent d'une vision portée avec détermination, même dans des contextes difficiles, et qu'elles doivent contribuer à créer de la valeur collective, de l'emploi et des opportunités pour les générations futures.

### Un héritage panafricain

En célébrant ces deux bâtisseurs, Lomé a confirmé son rôle de capitale économique et de lieu de réflexion sur l'avenir du continent. L'hommage rendu à Gervais Koffi Djondo et Paul Kammogne Fokam dépasse les frontières nationales : il rappelle que l'Afrique dispose de toutes les ressources humaines nécessaires pour bâtir de grandes institutions, porter des projets ambitieux et transformer durablement ses économies. Cet événement est à la fois une reconnaissance et une exhortation : reconnaître l'œuvre de deux pionniers, mais aussi inviter les jeunes générations à suivre leur exemple, à cultiver la vision, l'audace et l'engagement au service du développement africain.

**Germain POULI**

Le 20 juin 2026, la capitale togolaise a vibré au rythme d'un hommage exceptionnel rendu par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCI-Togo) à deux figures emblématiques du panafricanisme économique : le Togolais Gervais Koffi Djondo et le Camerounais Paul Kammogne Fokam. La cérémonie, placée sous le haut patronage du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a réuni acteurs économiques, institutionnels et intellectuels pour célébrer l'héritage de ces deux bâtisseurs dont les parcours incarnent la vision et l'audace entrepreneuriale africaine.

### Deux capitaines d'industrie au service du continent

La soirée a été marquée par la présentation de leur ouvrage co-écrit, Deux capitaines

d'industrie se rencontrent, qui retrace leurs réflexions et expériences sur plusieurs décennies d'engagement dans la finance, l'investissement et la création de richesses en Afrique. À 92 ans, Gervais Koffi Djondo demeure une figure incontournable de l'entrepreneuriat africain. Ancien ministre et ancien président de la CCI-Togo, il est surtout connu pour avoir cofondé Ecobank en 1985 et lancé la compagnie aérienne panafricaine ASKY en 2010, deux institutions qui ont profondément transformé le paysage économique et aérien du continent.

À ses côtés, Paul Kammogne Fokam, 78 ans, s'est imposé comme l'un des piliers du secteur financier africain. Fondateur du groupe Afriland First Bank et créateur des Mutuelles Communautaires de Croissance (MC2), il a développé un modèle d'inclusion financière aujourd'hui déployé dans plusieurs pays africains, rapprochant

la finance des communautés locales et contribuant à l'essor des PME africaines.

### L'Afrique a besoin de modèles

Dans un entretien accordé à l'issue de la cérémonie, le président de la CCI-Togo, Dr José Kwassi Syménouh, a expliqué les motivations de cet hommage : « L'Afrique a besoin de modèles capables d'inspirer ses futures générations d'entrepreneurs. Gervais Koffi Djondo et Paul Kammogne Fokam font partie de ces rares personnalités qui ont non seulement réussi dans leurs activités respectives, mais qui ont surtout laissé un héritage durable à travers les institutions qu'ils ont créées ou contribué à bâtir. »

Il a rappelé que l'héritage de M. Djondo revêt une dimension particulière pour le Togo, puisqu'il fut lui-même président de



**BANKASSUR**  
FORUM & AWARDS.

Sous le Très Haut Patronage de Son Excellence  
**Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président du Conseil**

# BANKASSUR FORUM & AWARDS LOMÉ 2026

**Inclusion Financière : les défis actuels de la finance pour tous; place des banques, assurances et institutions financières africaines**

TOGOMALL :

# PLUS DE 136 ENTREPRENEURS TOGOLAIS PROPULSES PAR LA VITRINE DU MADE IN TOGO



Le Centre Togolais des Expositions et Foires (CETEF) a accueilli la clôture de l'Assemblée générale 2026 de TOGOMALL, confirmant une fois de plus le rôle stratégique de cette initiative dans la promotion du Made in Togo et le dynamisme de l'entrepreneuriat local.

Enselementtroisans, ce premier supermarché entièrement dédié aux produits nationaux s'est imposé comme une plateforme incontournable de visibilité et de commercialisation pour plus de 136 entrepreneurs togolais.

## Une vitrine du savoir-faire national

Présidant la cérémonie, la Ministre Secrétaire générale de la Présidence du Conseil, Sandra Amblamba Johnson, a salué le parcours remarquable de TOGOMALL. Elle a rappelé que cette vitrine est la preuve vivante d'un

secteur privé qui entreprend, se structure et s'ouvre désormais au marché continental.

Elle a également rassuré les responsables de TOGOMALL et les exposants du soutien constant du gouvernement et du président du Conseil, soulignant que cette réussite illustre la capacité du secteur privé togolais à innover et à se positionner sur les marchés régionaux et continentaux.

## Un moteur de l'entrepreneuriat local

Au-delà de la visibilité offerte, TOGOMALL contribue à renforcer la consommation locale et à accroître la compétitivité des entreprises nationales dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Cette plateforme commerciale est ainsi devenue un véritable moteur de l'entrepreneuriat togolais, favorisant la

création de valeur locale et l'émergence d'un tissu économique national plus solide.

## Un hommage aux acteurs engagés

La cérémonie a également permis de rendre hommage aux différents acteurs qui accompagnent le développement de TOGOMALL : la présidente du Conseil d'administration, Ige Olatokunbo, les députés, les institutions financières, ainsi que les organismes publics et privés. Leur engagement collectif contribue à consolider cette initiative au service des populations. Sandra Amblamba Johnson a adressé ses félicitations à l'ensemble des exposants et aux équipes mobilisées, soulignant leur rôle essentiel dans le rayonnement de cette vitrine du Made in Togo.

## Une ambition continentale

À travers son évolution constante, TOGOMALL apparaît aujourd'hui comme un outil stratégique au service de la promotion du Made in Togo, de la création de valeur locale et de l'émergence d'un entrepreneuriat national tourné vers les opportunités du marché africain.

En trois ans, plus de 136 entrepreneurs togolais ont trouvé dans TOGOMALL une rampe de lancement vers la reconnaissance nationale et régionale, confirmant que cette initiative est bien plus qu'un supermarché : c'est un symbole de la transformation économique du Togo.

Germain POULI

# 7 FOIRE MADE IN TOGO

Thème

Transformation locale, un levier pour le développement de l'économie togolaise

Du 03 au 12

Juillet 2026

CETEF TOGO 2000

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

Expositions

Formations

Divertissements

Qualité

Traçabilité

Impact économique

+228 91 20 70 70 | 99 20 70 70 | 79 50 00 00 | www.cetef.tg | cetef



Chers usagers de la route,

Présenter les gros billets au poste de péage, crée l'embouteillage, les longues files d'attente, les heurts et la perte de temps.

Présenter aux guichets des péages la juste monnaie selon la catégorie de votre engin, est un acte civique et citoyen qui évite les longues files d'attente et fait gagner en temps.

Tous pour la fluidité du franchissement aux postes de péage.

**Ceci est un message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)**

## Inondations dans les Lacs

## LE GOUVERNEMENT ASSISTE LES POPULATIONS AFFECTEES

À la suite des fortes pluies enregistrées les 20 et 21 juin dans la préfecture des Lacs, le gouvernement, par l'intermédiaire de l'Agence nationale de la protection civile (ANPC), a apporté un soutien en biens non alimentaires aux ménages sinistrés. La distribution de cette aide s'est déroulée le 23 juin à Fiata, dans la commune Lacs 4, ainsi qu'à Fiocondji, dans la commune Lacs 1.

Les kits ont été remis par le préfet des Lacs, Bénissan-Tétévi Datè, afin de venir en aide aux familles touchées par ces intempéries qui ont occasionné d'importants dégâts matériels et forcé plusieurs habitants à quitter provisoirement leurs domiciles. À travers cette action, les autorités entendent témoigner leur solidarité, leur compassion et leur soutien aux victimes.

Face à la recrudescence des inondations ces dernières années, le gouvernement renforce continuellement les mesures de prévention et de gestion des risques. Parmi les actions engagées figurent l'amélioration des systèmes d'assainissement et de drainage des eaux pluviales, le curage périodique des caniveaux ainsi que des campagnes de sensibilisation destinées à informer les populations sur les comportements à adopter en période de fortes précipitations. Par ailleurs, un numéro vert est mis à la disposition des citoyens afin de signaler toute situation d'urgence ou de solliciter l'intervention des services compétents.

YAWO Komla



## Inclusion sociale au Togo

## LE GOUVERNEMENT LANCE LA DISTRIBUTION DE MATERIELS D'INSTALLATION AUX PERSONNES HANDICAPEES



Le gouvernement togolais poursuit ses actions en faveur de l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap. À travers le ministère de l'Action sociale, une vaste opération de distribution de kits de matériel d'installation professionnelle a été lancée dans les différentes régions du pays. La première phase de cette initiative a débuté cette semaine dans la région de la Kara. Au total, 125 personnes en situation de handicap ont reçu des kits complets destinés à l'exercice de 25 métiers différents. L'objectif est de favoriser leur insertion socioprofessionnelle et de leur offrir les moyens de développer des activités génératrices de revenus.

En parallèle, 180 dispositifs d'assistance ont été remis aux bénéficiaires afin d'améliorer leur

mobilité et de faciliter leur intégration dans la vie économique et sociale. Cette démarche vise à renforcer leur autonomie tout en réduisant les contraintes liées au handicap.

Entièrement financée par l'État, cette opération représente un investissement d'environ un milliard de francs CFA. Elle sera progressivement déployée dans toutes les régions du Togo dans le cadre du Projet d'appui à l'insertion socioprofessionnelle des personnes handicapées au Togo (PAISPHT), témoignant ainsi de l'engagement des autorités en faveur de l'inclusion sociale et économique des personnes handicapées.

Elysé J



Abonnez-vous ou achetez la version pdf de votre journal dès aujourd'hui !



[www.perspectiveinfo.com/togoreveil](http://www.perspectiveinfo.com/togoreveil)



**TOGOREVEIL**  
Le pari d'une actualité qui réveille

Visitez notre page web

- ▣ Politique
- ▣ Education
- ▣ Culture
- ▣ Economie
- ▣ Société

[www.togoreveil.com](http://www.togoreveil.com)



**TOGOREVEIL**

## DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

## COMITÉ DE RÉDACTION

Komla YAWO

Marcel A. SOGLO

Londou KAWANA

Patrick Nima

Pégy

## SERVICE COMMERCIAL ET

PUBLICITÉ

Aissata TOURE

Micheline MENSAN

INFOGRAPHIE

Alex KPATIDE (91 77 28 84)

## DISTRIBUTION ET ABONNEMENT

Tél: 22 36 18 58

02 BP 20061 LOMÉ

## Adresse

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tél: 22 61 12 19 / 22 36 18 58

90 02 76 54

E-mail: [gpouli@yahoo.fr](mailto:gpouli@yahoo.fr)

## Tirage

4000 Exemplaires

## IMPRIMERIE

RAD GRAPHIC SARL U

**Lomé au cœur de la diplomatie africaine :**

## LE TOGO ACCUEILLE LA REUNION EXTRAORDINAIRE DE L'ALLIANCE POLITIQUE AFRICAINE



Le Togo s'apprête à jouer un rôle central dans la recomposition du débat panafricain. Le 3 juillet prochain, Lomé accueillera une réunion extraordinaire de l'Alliance Politique Africaine (APA), consacrée aux conséquences de la crise au Moyen-Orient et aux réponses que l'Afrique peut y apporter. Cette initiative, portée par le ministère togolais des Affaires étrangères confirme la volonté

du pays de s'imposer comme une plaque tournante de la médiation africaine.

### Une critique sans détour de la diplomatie africaine

Dans une intervention remarquée à l'émission « Moment de Vérité » d'Alain Foka, Robert Dussey, ministre togolais des

affaires étrangères, a dénoncé le mutisme des capitales africaines face aux grandes crises internationales. Pour lui, le silence du continent n'est pas une stratégie, mais une « honte », fruit d'un mélange de peur, de lâcheté et d'inconscience.

Cette prise de position traduit une volonté de rompre avec l'impuissance diplomatique et d'offrir à l'Afrique une voix audible dans les débats mondiaux.

### Qu'est-ce que l'Alliance Politique Africaine ?

Créée en mai 2023 sous l'impulsion du président Faure Gnassingbé, l'Alliance Politique Africaine (APA) est une plateforme informelle de concertation entre États africains décidés à « changer l'Afrique de l'intérieur ». Contrairement à l'Union africaine, jugée trop bureaucratique, l'APA se veut agile, réactive et capable de répondre rapidement aux crises. Elle n'a pas vocation à remplacer l'UA, mais à compléter son action en offrant un espace de dialogue plus souple et pragmatique.

### Les enjeux du sommet de Lomé

La réunion du 3 juillet 2026 au Palais des Congrès de Lomé s'annonce comme un événement diplomatique majeur. Avec une participation élargie : une trentaine de délégations africaines sont attendues, ainsi

que des représentants des pays du Golfe. La réunion extraordinaire de Lomé va consacrer un dialogue direct avec comme ambition d'instaurer une discussion sans intermédiaire occidental entre l'Afrique et les puissances du Golfe. Des thèmes clés relatifs notamment à l'impact économique du conflit proche-oriental (pétrole, gaz, engrais), à la sécurité au Sahel et à la souveraineté industrielle du continent. L'objectif affiché de la Réunion extraordinaire de l'APA à Lomé est de parvenir à une position commune forte en faveur de la désescalade et jeter les bases d'un partenariat économique plus résilient.

### Le Togo, médiateur continental

À travers cette initiative, le Togo confirme son statut de médiateur incontournable. Capable de dialoguer avec la CEDEAO, les régimes de l'Alliance des États du Sahel, les pays des Grands Lacs et les monarchies du Golfe, Lomé s'impose comme un acteur diplomatique crédible et respecté.

Cette réunion extraordinaire illustre la volonté du pays de donner à l'Afrique une voix forte et cohérente dans un monde en mutation, et de replacer le continent au centre des grandes décisions internationales.

Germain POULI

## Année internationale des agricultrices 2026

# LE TOGO ET LA FAO RENFORCENT DES MECANISMES CONJOINTS DE SOUTIEN AUX FEMMES



Célébrer les efforts de la femme dans le domaine agricole ; c'est ce que relève la célébration de l'«année internationale des agricultrices» observée ce 26 juin 2026. Une initiative des Nations Unies dont les activités commémoratives ont été marqué au Togo par une conférence de presse à l'Amphithéâtre du Cabinet du ministère de l'Agriculture, de la Pêche, des Ressources animales et de la Souveraineté alimentaire.

Présidée par le Directeur de cabinet du ministère, M. Konlani Diindioque, cette rencontre a permis de mettre en lumière les avancées du Togo et les ambitions renouvelées du gouvernement en faveur des femmes rurales, actrices clés de la sécurité alimentaire.

Dans son discours d'ouverture, M. Konlani Diindioque a d'emblée rappelé la position de leader du Togo sur le continent africain en matière de promotion de la femme. Grâce aux réformes audacieuses menées par le gouvernement, le

pays s'est hissé à la première place des pays réformateurs en Afrique pour l'égalité des sexes.

« L'année 2026 est une opportunité pour le Togo de célébrer la femme agricultrice, de mesurer le chemin parcouru et d'insuffler une nouvelle dynamique en leur faveur », a-édité le Directeur de cabinet.

Pour répondre au défi majeur de l'accès à la terre, le ministère déploie depuis 2021 des Zones d'Aménagement Agricole Planifiées (ZAAP). Aujourd'hui, près de 40 % des exploitants installés sur ces sites

sont des femmes, ce taux atteignant même 100 % sur certaines ZAAP spécifiques.

Prenant la parole au cours de ce lancement, le chargé du bureau de la FAO au Togo, M. Djiwa Oyétoundé, a salué l'alignement parfait des initiatives togolaises avec la vision des Nations Unies.

M. Oyétoundé a réaffirmé l'engagement de la FAO à accompagner le ministère pour combler les écarts de genre persistants. Selon lui, célébrer l'agricultrice togolaise en 2026,

c'est investir directement dans la résilience économique et la souveraineté alimentaire du pays.

Des mécanismes conjoints et des accords bancaires spécifiques continueront d'être mis en œuvre pour faciliter l'accès des groupements de femmes aux crédits et aux technologies agricoles modernes.

Emile KANFITINE

Lomé/Atelier régional de la CEDEAO :

## LES FEMMES AU CŒUR DU COMMERCE TRANSFRONTALIER EN AFRIQUE DE L'OUEST

Le commerce transfrontalier à petite échelle, moteur discret mais essentiel de l'intégration économique ouest-africaine, est au centre d'un atelier régional ouvert à Lomé. Organisée par la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), à travers son Centre pour le Développement du Genre (CCDG), cette rencontre d'une semaine réunit commerçantes, experts, institutions et partenaires venus de plusieurs pays de la sous-région.

Un espace de renforcement des compétences

L'atelier s'inscrit dans le cadre de la Quinzaine régionale dédiée au commerce transfrontalier exercé par les femmes. Depuis le 18 juin, divers événements mettent en lumière la contribution des commerçantes à la sécurité alimentaire et à la circulation des produits entre États membres.

Durant cinq jours, les participants échangent autour de sessions techniques, travaux de groupe



et présentations d'études sur la participation des femmes et des jeunes aux activités commerciales transfrontalières. L'objectif est clair : outiller les acteurs du secteur pour fluidifier les échanges régionaux.

**Vers une nouvelle stratégie régionale**

Les discussions portent également sur l'évaluation du Plan d'action Genre et Commerce 2015-2020 et sur la validation de la nouvelle Stratégie Genre et Commerce 2026-2030, accompagnée de son plan d'action. Ces instruments visent à mieux intégrer les préoccupations

des femmes dans les politiques commerciales régionales et à renforcer leur rôle dans les dynamiques économiques de la CEDEAO.

**Un programme élargi**

Au-delà de l'atelier, le programme

comprend une foire commerciale régionale, une caravane de sensibilisation le long des corridors d'échanges et des formations sur les mécanismes commerciaux de la CEDEAO et de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

**Le Togo, cadre de dialogue régional**

En accueillant ces travaux, le Togo confirme son rôle de plateforme de dialogue et d'intégration économique. Lomé s'impose une nouvelle fois comme un espace privilégié pour les initiatives régionales liées au commerce, à l'entrepreneuriat féminin et à la promotion du Made in Africa.

Cet atelier illustre la volonté de la CEDEAO de donner aux femmes commerçantes les moyens de transformer leurs activités en leviers puissants de croissance et d'intégration régionale.

**Patrick NIMA**

**Défi 2026 des jeunes entreprises togolaises**

## LA CJES-TOGO POUR ACCOMPAGNER, STRUCTURER ET PERENNISER



Le 26 juin 2026, à l'occasion de la Journée internationale des petites et moyennes entreprises (PME), la Confédération des Jeunes Entreprises et Startups du Togo (CJES-Togo) a lancé ses activités pour l'année 2026 lors d'une rencontre avec la presse à Lomé. Placé sous la direction de sa présidente, Mme Médissa Sama, et soutenu par le maire de la commune du Golfe 5, Kossi Agbemenya Aboka, l'événement a réuni des représentants des Nations Unies, des institutions financières telles qu'Expertise France et la GIZ, ainsi que des délégations venues du Ghana et du Maroc.

**Un constat alarmant à l'origine de la CJES**

La naissance de la CJES-Togo est liée à une réalité préoccupante. En 2018, l'État togolais avait réservé 20 % des marchés publics aux jeunes et aux femmes entrepreneurs, permettant à certains de décrocher près de 3 milliards de francs CFA de contrats. Pourtant, deux ans plus tard, la moitié de ces entreprises avait disparu. « Comment peut-on obtenir des marchés de plusieurs millions et disparaître ensuite ? C'est ce choc qui a donné naissance à tout ce que nous construisons aujourd'hui »,

a expliqué Mme Sama.

Pour comprendre les causes de ces échecs, la CJES a mené dès 2022 des consultations dans plusieurs régions du pays (Maritime, Centrale, Kara), rencontrant autorités locales, banques et entrepreneurs. Le diagnostic est clair : les jeunes entreprises disposent d'énergie et d'idées, mais manquent de suivi, de formation et de connaissances sur la fiscalité et les règles du marché.

**Des activités concrètes pour 2026**

Depuis sa création, la CJES-Togo a déjà touché plus de 10 000 entrepreneurs, mobilisé 300 millions de francs CFA et contribué à l'adoption de trois lois fiscales favorables aux entreprises. Pour 2026, l'organisation lance quatre programmes phares. D'abord le Programme intégré pour les coopératives et PME qui vise à former et accompagner 100 petites entreprises par région afin de les transformer en leaders économiques. Ensuite la Maison des Débutants qui consiste à créer des centres d'accueil dans six villes (Lomé, Tsévié, Atakpamé, Sokodé, Kara, Dapaong) pour aider les jeunes entreprises à gérer

comptabilité, fiscalité et outils numériques. Autre programme important la CJES Academy, une école en ligne, accessible en français et en langues locales, pour renforcer les compétences en gestion d'entreprise. Et le Programme "Premier Deal" qui est un mécanisme d'appui permettant aux jeunes entrepreneurs d'obtenir leurs premiers contrats avec l'État ou des entreprises privées.

**Une vision ambitieuse pour 2030**

La CJES-Togo s'est fixé des objectifs clairs à l'horizon 2030 : structurer 1 000 entreprises solides sur l'ensemble du territoire, créer 40 000 emplois directs et indirects pour les jeunes, et générer 5 milliards de francs CFA de recettes fiscales pour l'État. Cette vision s'inscrit dans la stratégie nationale 2026-2031 « Protéger, Rassembler et Transformer », tout en ambitionnant de partager ce modèle avec d'autres pays africains.

**Un appel à l'action collective**

Lors de son intervention, Mme Médissa Sama a insisté sur la nécessité d'un soutien

concret : « La CJES-Togo ne cherche pas des spectateurs, elle cherche des partenaires pour agir. Ces jeunes entreprises qui apprennent à se tenir debout n'ont pas besoin de pitié : elles ont besoin de portes ouvertes, de contrats et de financements. Ce sont elles qui feront l'économie de demain. »

Le maire du Golfe 5, Kossi Agbemenya Aboka, a ensuite lancé officiellement les activités de la CJES-Togo pour l'année 2026, marquant le début d'une nouvelle étape dans l'accompagnement des jeunes entrepreneurs togolais.

**Un défi collectif : créer et durer**

Au-delà de la création d'entreprises, le véritable défi reste leur pérennité. La CJES-Togo entend relever ce défi en offrant aux jeunes entrepreneurs les outils nécessaires pour transformer leurs idées en projets durables, capables de contribuer à la croissance nationale et à l'intégration économique régionale.

**Emile KANFITINE**

**27 NOV**  
**13 DEC**  
**2026**

**F** **21<sup>e</sup>** **iRE**  
INTERNATIONALE  
**DE LOMÉ**

*Foire de toutes les opportunités*

Thème

Lomé, Hub du commerce et des investissements en Afrique



+1300 Exposants | +800.000 Visiteurs | 900.000 m<sup>2</sup> d'Espace



EXPOSITIONS



RENCONTRES B2B



FORMATIONS



DIVERTISSEMENTS



+228 91207070 | 99207070 | 79500000 | [www.cetef.tg](http://www.cetef.tg) | [Facebook](#) | [Instagram](#) | [Twitter](#) | cetef